



## Procès-verbal

### 2<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

**Le mardi 24 février 2026, à 19 h, séance hybride  
au Centre communautaire Claude-Allard,  
3200, avenue d'Amours, salle RC-19**

#### Présences

Membres avec droit de vote :

■ M. Nicolas Gagnon	Président
■ M. Jean-François Ross	Vice-président
■ M <sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
■ M <sup>me</sup> Suzie Beaulieu	Administratrice
■ M. Luc Pesant	Administrateur
■ M <sup>me</sup> Chaymae Yousfi	Administratrice (en ligne)
■ M. Aboubacar Fode Camara	Administrateur
■ M. Renato Nogueira	Administrateur
■ M. Kevin Breault	Administrateur (en ligne)

---

#### Absences

■ M. Carol Létourneau	Secrétaire
■	

---

#### Autres présences

■ M. Gabriel Dusablon	Conseiller du district du Plateau
■ M. Jean-Luc Lavoie	Conseiller du district Pointe-de-Sainte-Foy
■ M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes participent à l'assemblée.

## Ordre du jour

### 2<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 24 février 2026, à 19 h, séance hybride  
au Centre communautaire Claude-Allard,  
3200, avenue d'Amours, salle RC-19

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2026 <ul style="list-style-type: none"><li>■ Suivi des résolutions</li></ul>	19 h 03
4.	Période de questions et commentaires du public (1 <sup>ère</sup> période)	19 h 05
5.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6.	Suivis des dossiers <ul style="list-style-type: none"><li>■ 6.1 Planification de l'assemblée générale annuelle (suivi)</li><li>■ 6.2 Participation du conseil à l'organisation de la balade des élu(e)s à vélo (résolution)</li></ul>	19 h 40
7.	Période de questions et commentaires du public (2 <sup>e</sup> période)	19 h 50
8.	Fonctionnement <ul style="list-style-type: none"><li>■ 8.1 Trésorerie</li><li>■ 8.2 Correspondance</li><li>■ 8.3 Rapport annuel, états financiers 2025 et AGA</li></ul>	20 h 10
9.	Divers	20 h 20
10.	Fin de l'assemblée	20 h 30



## 1. Ouverture de l'assemblée

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. M. Jean-François Ross propose le sujet «Scouts de Ste-Geneviève » au point *Suivi des dossiers*. M. Luc Pesant propose le sujet «Jumelés Ste-Geneviève» au point *Suivi des dossiers*.

### Résolution CQP-26-CA-08

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M. Renato Nogueira, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 janvier 2026

M. Nicolas Gagnon demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de janvier.

### RÉSOLUTION CQP-26-CA-09

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu d'adopter le procès-verbal de janvier tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

## 4. Période de questions et commentaires du public (1<sup>ère</sup> période)

Il n'y a pas d'intervention.

## 5. Période d'information des membres du conseil municipal

M. Gabriel Dusablon transmet quelques points d'information :



- À propos du pont d'étagement sur le chemin Sainte-Foy surplombant Henri-IV : il y aura des travaux autour du pont d'étagement de la fin juin à la fin octobre ET des travaux sur le pont lui-même d'avril à novembre 2026. La structure sera démolie et reconstruite pour être à jour avec les normes de sécurité, de même qu'on y prévoit un certain embellissement architectural et paysager. Le pont sera notamment élargi avec des trottoirs eux aussi élargis pour une meilleure circulation de tous. Les [informations sont disponibles](#) sur le site du Gouvernement du Québec. Le conseiller est conscient que la synchronisation des travaux ne semble pas toujours optimale. M. Jean-François Ross mentionne que la traverse piétonne devant le CLSC gagnerait à être améliorée; il songe aux gens qui se rendent à leur rendez-vous au CLSC par autobus et doivent traverser à cet endroit. M. Gabriel Dusablon en prend note.
- Également, sur le chemin Sainte-Foy, passé le pont d'étagement, la construction d'un immeuble résidentiel qui donnera sur rue de la Frenière est en cours. Afin de creuser un stationnement souterrain, les entrepreneurs ont besoin de fermer le chemin Sainte-Foy quelque temps.
- Le conseiller annonce qu'il y aura sécurisation de la traverse piétonne sur le boulevard du Versant Nord en direction du Costco; des bollards seront installés pour que les gens puissent traverser du Versant Nord de façon plus sécuritaire.
- Il s'est entretenu avec la direction des Loisirs en ce qui concerne le vide sanitaire comme local d'entreposage pour les Scouts de Ste-Geneviève.
- Il a participé aux deux Fêtes de quartier durant les dernières semaines.

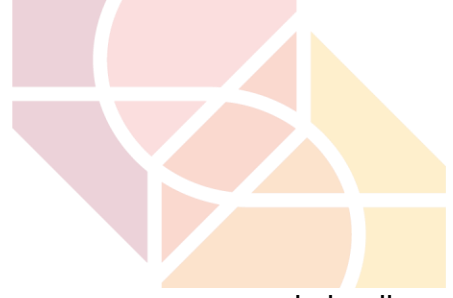
M. Jean-Luc Lavoie partage également quelques points d'information :

- Hier a débuté l'annonce de la séquence des travaux préparatoires pour l'arrivée du tramway. Le déboisement a débuté pour l'aménagement de la montée Mendel. Dans la semaine du 30 mars, débiteront les travaux sur le boulevard Laurier. À partir du 11 avril et jusqu'en juillet, il y aura des travaux sur Quatre-Bourgeois, qui sera fermé entre Pie-XII et Bégon. Dans le quartier Plateau, les travaux qui impacteront directement Quatre-Bourgeois débiteront à partir de l'automne.
- Il effectuera une visite des commerces et bâtiments du secteur St-Benoit pour connaître leurs défis, les appuyer et chercher à revitaliser le côté commercial du secteur.

## 6. Suivis des dossiers

### 6.1 Planification de l'assemblée générale annuelle (suivi)

M. Dave Gagnon-Pelletier rappelle que l'AGA du Conseil du Plateau se tiendra au centre communautaire Claude-Allard mardi le 28 avril prochain à 19h. Il invite également le Conseil à réfléchir à une idée de conférence et un budget collation pour l'AGA. M. Luc Pesant suggère



qu'un représentant de la Ville vienne expliquer le dossier du tramway, pour ce que cela implique dans le quartier. Les membres approuvent. M. Dave Gagnon-Pelletier effectuera des démarches en ce sens.

Mme Maude Cossette-Bergeron suggère que le Conseil vote un budget de 50\$ pour l'achat de biscuits et de breuvages pour l'AGA.

### RÉSOLUTION CQP-26-CA-10

Sur proposition de Mme Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu que le Conseil attribue un budget de 50\$ pour l'achat de collations qui seront servies lors de l'AGA d'avril.

*Adoptée à l'unanimité*

Le conseiller à l'interaction citoyenne mentionne que le rapport annuel et les états financiers devraient idéalement être adoptés au plus tard en mars.

M. Dave Gagnon-Pelletier fait un tour de table des membres pour connaître leur intérêt à se représenter au Conseil.

## 6.2 Participation du conseil à l'organisation de la balade des élu(e)s à vélo (résolution)

Mme Suzie Beaulieu a partagé au Conseil le projet de résolution élaboré par le CQ Cap-Rouge dans le cadre de l'activité de la Balade des Élu(e)s à vélo, qui se tiendra le samedi 30 mai (remis au lendemain en cas de pluie).

### RÉSOLUTION CQP-26-CA-11

Considérant que des administrateurs et administratrices des Conseils de quartier du Plateau, de Pointe-de-Sainte-Foy, de Saint-Louis, de Sillery, de la Cité-Universitaire et de Cap-Rouge organisent une balade à vélo à laquelle seront invités les conseiller(ère)s municipaux concerné.e.s et le grand public dans le cadre du mois du vélo (la balade est prévue pour le 30 mai);

Considérant que cette activité a attiré une quarantaine de personnes malgré le temps froid et pluvieux (avec 90 inscriptions prévues) en 2022, 70 participants en 2024 et 88 inscriptions, dont 33 enfants en 2025 ;

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron, il est résolu de demander à la Ville de répéter l'expérience pour une cinquième année en mai 2026, en collaboration avec les Conseils de quartier Cap-Rouge, Pointe-de-Sainte-Foy, Sillery, Cité-Universitaire et Saint-Louis.

*Adoptée à l'unanimité*



Mme Suzie Beaulieu mentionne également qu'après la balade, les représentant(e)s des Conseils de quartier seront présent(e)s pour informer les citoyen(ne)s sur leur fonctionnement et leur recrutement.

### 6.3 Scouts de Ste-Geneviève

M. Jean-François Ross explique que les Scouts ont quitté l'école Ste-Geneviève. Ils ont stocké temporairement leur matériel dans un bâtiment appartenant à la compagnie Ver-Mac. Cela a été rendu possible grâce à M. Lapierre, président des loisirs ressources. Le vide sanitaire qui leur a été proposé pour entreposer leurs effets semble approprié, mais le responsable des scouts de Ste-Geneviève n'a toujours pas eu de suivi à ce sujet par la Ville.

M. Gabriel Dusablon continue de suivre le dossier.

M. Jean-François Ross mentionne également que la Fête des Neiges a connu un bon succès, où les Scouts ont vendu 84 poulets St-Hubert pour leur financement. Il en profite pour demander l'obtention d'un Drapeau de plage (beachflag) avec la nouvelle image du conseil de quartier. Il mentionne que lors de la soirée dévoilement de la nouvelle image de marque revampé des conseils de quartier on nous a informés qu'il serait possible d'obtenir un drapeau personnalisé pour chaque conseil. Cela serait utile pour les différentes représentations que le conseil fait lors d'évènements de quartier. Il réitère aussi sa demande pour l'emprunt à la ville d'un auvent pour les prochaines fêtes de la Saint-Jean. M. Dave Gagnon-Pelletier fera la demande à ce sujet.

### 6.4 Jumelés Ste-Geneviève

M. Luc Pesant fait part qu'un grand nombre de jumelés se construisent dans le secteur et qu'ils sont tous du même acabit. Il demande jusqu'à quel point la Ville peut intervenir sur l'architecture. M. Gabriel Dusablon répond que jusqu'à l'an dernier, il existait le Plan d'intervention et d'intégration architectural (PIIA), qui avait l'avantage de faire respecter une cohésion ou certains visuels dans le quartier, mais dont le désavantage était de générer des réunions en longueur où les notions d'urbanisme laissent souvent place à l'opinion.

Maintenant, quand les demandes de construction sont conformes, elles sont acceptées par la Ville. Néanmoins, il comprend la pertinence du point apporté par M. Luc Pesant et apportera ce point en discussion avec les représentants de la Ville.

### RÉSOLUTION CQP-26-CA-12

Considérant que la Ville encourage la construction de jumelés dans un but de densification urbaine douce sur son territoire;

Considérant que les nouvelles constructions dans le secteur Ste-Geneviève se font en bâtiments identiques au détriment de la variété architecturale;

Considérant que le programme PIIA a été aboli et que la Ville a maintenant peu d'influence sur le choix des matériaux et de l'architecture des bâtiments;



Considérant que les constructions résidentielles de type jumelé se sont accélérées depuis les dernières années étant donné la crise du logement;

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, il est résolu que le Conseil de quartier du Plateau demande à la Ville de considérer le développement de nouveaux outils permettant une certaine diversité architecturale dans les nouvelles constructions.

*Adoptée à l'unanimité*

## **7. Période de questions et commentaires du public (2<sup>e</sup> période)**

Un citoyen fait part, considérant les travaux actuels dans le secteur et tous ceux qui s'en viennent, que des arrêts à l'intersection du Versant-Nord et de la Suète seraient pertinents, comme il y en a eu l'été dernier lors d'autres travaux dans le secteur.

M. Gabriel Dusablon prend bonne note de la situation.

Le citoyen a fait une requête au 311 pour que la rue Des Vosge soit dégagée; l'arrêt des véhicules se fait difficilement devant l'arrêt-stop. M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron pense que la Ville serait passé aujourd'hui même; à vérifier.

## **8. Fonctionnement**

### **8.1 Trésorerie**

M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron mentionne que le solde du compte est de 2 661,30\$. Le remboursement des dépenses encourues par M. Jean-François Ross pour l'achat de cadeaux aux conseillers municipaux sortants a été effectué à l'aide de l'argent de la petite caisse.

#### **Paiement des frais de secrétariat**

#### **RÉSOLUTION CQP-26-CA-13**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu de verser 135\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **Autorisation des dépenses**

Il n'y a pas de dépenses ce mois-ci.



## 8.2 Correspondance

### Suivi Résolution CQP-25-CA-40

M. Dave Gagnon-Pelletier fait la lecture de la réponse de la Ville à la résolution qui portait sur l'installation d'arrêts au coin de la Suète et Versant-Nord. :

*Bonjour, la mise en place d'arrêts toutes directions à un carrefour doit répondre à des critères établis par le ministère des Transports et de la Mobilité durable, par exemple en matière de débits entrants aux différentes approches. En situation normale, ces critères ne sont pas atteints, et donc la mise en place d'arrêts permanents n'est pas justifiée. Toutefois, des changements à venir en raison du démarrage des chantiers pour le tramway, et possiblement des projets d'autres paliers gouvernementaux, pourraient nous amener à ré-analyser le besoin. Nous maintenons donc notre vigie à cet égard, en fonction de l'évolution des besoins.*

### Messages par Facebook

M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron mentionne qu'une citoyenne leur a écrit au sujet de la patinoire St-Denis. M. Gabriel Dusablon répond que des travaux liés à l'école anglophone à proximité font en sorte que la surface glacée est temporairement fermée, mais que la patinoire en elle-même ne sera pas fermée.

M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron et M. Kévin Breault font également part qu'une personne a écrit en privé sur le Facebook du Conseil au sujet d'une situation qu'elle déplorait. Les administrateurs de la page ont répondu dans la mesure de leurs compétences, en référant notamment au 311 et aux outils de la Ville. Toutefois, les messages répétés qui s'en sont suivis dans la conversation se sont teintés d'insultes. Les administrateurs discutent de la façon de procéder pour la suite. M. Dave Gagnon-Pelletier rappelle que le Conseil est une instance bénévole qui a droit au respect et que dans les rares cas où un tel débordement se produit, il n'y a pas lieu d'aller plus loin dans la conversation avec le ou la citoyen(ne).

## 8.3 Rapport annuel, états financiers 2025 et AGA

Mme Kathleen Breault mentionne que le rapport annuel est presque terminé et invite les membres à lui transmettre toute autre information complémentaire avant la prochaine séance.

M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron présente, à l'aide d'un support visuel, les états financiers 2025.

### RÉSOLUTION CQP-26-CA-14

Sur proposition de M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu que le Conseil de quartier du Plateau adopte les états financiers 2025 tels qu'exposés en la présente séance.

*Adoptée à l'unanimité*



## 9. Divers

Il n'y a pas d'intervention.

## 10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 35.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

\_\_\_\_\_  
M. Nicolas Gagnon, président

\_\_\_\_\_  
M. Carol Létourneau, secrétaire